

Traque judiciaire au Vatican



Nos amis de la Fédération de la Libre Pensée « *Giordano Bruno* » (Italie) nous informent des faits suivants : Deux journalistes italiens, **Gianluigi Nuzzi**, 46 ans, et **Emiliano Fittipaldi**, 41 ans, sont poursuivis pour avoir utilisé des documents confidentiels du Saint-Siège dans deux livres publiés en même temps le 5 novembre à propos des opérations financières secrètes du Vatican.

Avec d'autres, ils sont poursuivis pour « association criminelle organisée ».

G. Nuzzi souligne le fait que le Vatican n'a pas de loi "*protégeant la presse et ses sources*".

Ce ne sont pas les responsables des détournements de fonds qui sont poursuivis par la « *justice* » du Vatican mais ceux qui révèlent ces détournements !



Comme toujours avec le Vatican, c'est la chape de plomb du silence

C'est le cas également pour les archives concernant l'affaire du couvent de **Tuam** en Irlande. Le **Vème Congrès de l'AILP**, tenu à Montevideo en Uruguay, a demandé à être reçu au Vatican sur cette affaire. **L'Association Internationale de la Libre Pensée** n'a reçu, à ce jour, aucune réponse à cette demande.

Le Vatican aurait-il quelque chose à cacher ?

L'AILP recommande que les journalistes ne se soumettent pas volontairement à la justice du Vatican et s'adressent aux autorités italiennes pour résister à toute tentative de les extradier vers le Vatican. Le Vatican a refusé d'extrader Josef Wesolowski, même quand il y avait une preuve solide qu'il avait commis des actes illégaux en République dominicaine et au Vatican.

L'Association Internationale de la Libre Pensée assure les journalistes Nuzzi et Fittipaldi de son soutien et demande la levée de toute mesure à leur rencontre.

Paris, le 27 décembre 2015